

Présentation du numéro « Impact des systèmes d'information sur la démocratie dans les organisations »

Presentation of the issue "Impact of information systems on democracy in organisations"

Maryse Salles¹, Raphaëlle Bour²

¹ IRIT, Université Toulouse 1 Capitole, France, Maryse.Salles@ut-capitole.fr

² IRIT, Université Toulouse 1 Capitole, France, Raphaelle.Bour@irit.fr

RÉSUMÉ. Ce texte présente le numéro spécial de la Revue Ouverte d'Ingénierie des Systèmes d'Information « Impact des systèmes d'information sur la démocratie dans les organisations ». Ce numéro est composé des versions étendues de communications présentées lors de la 3ème édition de l'atelier Inforsid « Systèmes d'information et démocratie dans les organisations », qui s'est tenue le 12 juin 2019 à l'Université Paris Dauphine.

ABSTRACT. This text presents the special issue of the Open Journal of Information Systems Engineering "Impact of information systems on democracy in organizations". This issue is composed of the extended versions of communications presented during the 3rd edition of the Inforsid workshop "Information systems and democracy in organisations", held on June 12, 2019 at Paris Dauphine University.

MOTS-CLÉS. systèmes d'information, organisations, démocratie, données, information, conventions, comptabilité environnementale, valeur ajoutée, capitalisme des plateformes, Free Digital Labor.

KEYWORDS. information systems, organisations, democracy, data, information, conventions, environmental accounting, added value, platform capitalism, Free Digital Labor.

Origines du numéro : atelier Inforsid 2019, groupe de recherche SI2D

Ce numéro de la Revue Ouverte d'Ingénierie des Systèmes d'Information est composé des versions étendues de communications présentées lors de la 3ème édition de l'atelier Inforsid « Systèmes d'information et démocratie dans les organisations », qui s'est tenue le 12 juin 2019 à l'Université Paris Dauphine.

Le présent numéro ainsi que les différentes éditions de l'atelier INFORSID ont été coordonnés par Maryse Salles et Raphaëlle Bour. Mais, plus largement, ils ont trouvé leur source dans le travail mené depuis 2017 sur le même thème, au sein d'un groupe de chercheurs pluridisciplinaire (SI2D), dont on peut retrouver la présentation et les productions sur le site <https://si2d.hypotheses.org/>.

Les systèmes d'information numériques : des dispositifs contraignants et normatifs

Les systèmes d'information numériques (SIN) sont largement présents dans la vie des organisations (entreprises publiques et privées, services publics, administrations, collectivités territoriales...).

L'omniprésence de ces systèmes, comme leurs caractéristiques spécifiques, impactent le fonctionnement de l'organisation et la vie de ses membres. Tous les secteurs et toutes les fonctions sont aujourd'hui concernés, des fonctions opérationnelles aux fonctions de management, de la production à la prise de décision, de la communication au management des connaissances. Ainsi, dans les fonctions opérationnelles, le développement des exigences de traçabilité, de qualité, de certification, et, plus largement, la formalisation des échanges et des procédures, ont profondément modifié les modes de travail, y compris dans le secteur industriel. Au-delà, des dispositifs de commande vocale dirigent l'activité de certains salariés, changeant drastiquement le sens de leur travail, les conditions

concrètes de sa réalisation, et le statut de leurs compétences métier. Sur un autre plan, les systèmes d'information numériques ont rendu possible, et puissamment accompagné, une généralisation des indicateurs de performance quantitatifs à l'ensemble des activités, marchandes ou non marchandes.

Parallèlement à cette extension des SIN, et étroitement liées à ces derniers, des formes nouvelles d'entreprises et de méthodes de management sont promues : entreprise libérée, lean management, méthodes agiles, travail collaboratif, gestion de l'intelligence collective, etc. Ces démarches, que l'on trouve désormais également dans les entreprises « traditionnelles », sont souvent présentées comme améliorant le bien-être au travail des salariés, et même, au-delà, la démocratie dans l'organisation considérée.

L'objectif de ce numéro spécial est d'interroger l'influence que les systèmes d'information numériques exercent *effectivement* sur la démocratie dans les organisations. La favorisent-ils, la contraignent-ils, voire la rendent-ils impossible ?

Les articles de ce numéro spécial

Les articles de ce numéro partagent tous un socle commun : la conviction que les systèmes d'information numériques sont loin d'être neutres, mais sont bien des dispositifs politiques, au sens où ils ne codent pas de façon « objective » une réalité qui leur serait extérieure, mais au contraire sont porteurs de visions du monde, de croyances, de valeurs, et, à ce titre, participent à construire la réalité dans laquelle fonctionneront l'organisation et ses acteurs.

En conséquence, les SIN se révèlent être des dispositifs contraignants et normatifs, selon plusieurs dimensions et modalités, que les articles du numéro explorent tour à tour.

Dans un premier texte, « Systèmes d'information numériques : supports ou entraves à la démocratie dans les organisations ? », Maryse Salles, Raphaëlle Bour et Rémi Jardat interrogent l'impact des SIN sur la démocratie des organisations. Pour mener cette analyse, les auteurs proposent de retenir cinq composantes essentielles de la démocratie dans les organisations : l'étendue des champs de l'autonomie des acteurs de l'organisation, la distribution du statut de citoyen au sein de l'organisation et de ses partenaires, la disponibilité d'une information plurielle, la reconnaissance et l'organisation du dissensus (de la dispute démocratique), et, enfin, la place et le poids de la gouvernementalité parmi les différents modes de gouvernement de l'organisation. Les auteurs analysent ensuite la genèse des systèmes d'information numériques, en considérant le système d'information (SI) comme un système sociotechnique, véritable langage de l'organisation, dont le système d'information numérique n'est qu'un sous-ensemble. Sont ainsi étudiés les différents filtres qui permettent, depuis le contexte de l'organisation (sa « réalité »), de façonner d'abord le SI, puis le SIN. L'impact de ces systèmes, de leur formation, de leur caractère éminemment performatif est confronté aux exigences de la démocratie au travers des cinq composantes retenues. L'absence quasi-totale de discussion sur le sens, les valeurs, les choix paradigmatiques, scellés au cœur du SI comme du SIN, s'avère être un écueil majeur à l'existence même d'une démocratie dans l'organisation. En conclusion, les auteurs proposent de mener un travail de construction d'un ensemble d'outils au service d'une ingénierie de la conception de SIN qui seraient à même de soutenir la démocratie.

Le texte de Gabriel Colletis, Etienne Fieux, Anne Isla et Adrien Peneranda, « De la donnée à l'information : de l'importance des conventions dans les organisations », s'intéresse aux processus de formation de deux éléments majeurs des SI et des SIN : les données et les informations (les deux notions étant clairement distinguées par les auteurs). Au travers de quatre types de conventions, ils montrent comment la donnée se charge de sens pour devenir information, et comment, ce faisant, ce sens est orienté, connoté, mis au service d'une vision du monde particulière. Le premier type de convention, les conventions de quantification, permettent d'établir une équivalence entre un élément du « réel » et une valeur quantitative, aboutissant ainsi à sa « mise en nombre », et donc à la donnée. Ce premier type de convention montre que la donnée n'est ainsi pas neutre, n'est en rien un reflet

uniquement technique d'un événement qui serait objectif, mais est déjà le résultat d'un ensemble de choix, souvent implicites. Les conventions de contextualisation dotent la donnée d'un sens, produisant ainsi une information déterminée, parmi l'ensemble des informations qui auraient été envisageables à partir de la donnée d'origine. Les deux dernières conventions, convention d'énonciation et convention sémiotique densifient encore le sens, pour arriver au final à un sens presque totalement contraint (ce qui est en vert est bon, ce qui est en rouge est mauvais). Les doxas, visions du monde, valeurs ou croyances œuvrent ainsi au cœur même des SI et des SIN, façonnant les données, sculptant le sens, et modelant les décisions et les actions de l'organisation.

Mais cette puissance des SI et SIN peut aussi être utilisée pour promouvoir des visions du monde alternatives. C'est ce que propose Daniel Bachet dans son article « Système d'information comptable et démocratie dans l'entreprise ». L'auteur montre d'abord que les systèmes d'information comptables, loin d'être des dispositifs rendant compte de façon neutre de l'activité de l'organisation, portent, au contraire, la vision de la réalité économique des acteurs dominants, leur représentation de l'entreprise, et leur conception de sa performance. Transformer les rapports de pouvoir au sein de l'entreprise et du système qu'elle forme avec son environnement, dans une perspective démocratique, n'est possible qu'à la condition de changer de système d'information comptable. L'auteur s'attache à réformer deux comptes essentiels d'un SI comptable : le compte de résultat et le bilan. Pour le premier, il s'agit de reconsidérer le calcul du résultat, en ne considérant plus les salaires comme un coût qui dégrade le résultat, mais d'adopter une approche « valeur ajoutée » qui permet de traiter tous les apporteurs d'actifs sur un pied d'égalité. Concernant le bilan, l'attention est portée sur la notion d'amortissement, c'est-à-dire de provision pour reconstituer des patrimoines que l'on a dégradés par l'activité même de l'entreprise. Dans ce cas, et en accord avec des systèmes de comptabilité environnementale du type « CARE », il est proposé de créer deux notions nouvelles, celle de patrimoine humain, et celle de patrimoine naturel ou environnemental. Un tel SI comptable orienterait fermement l'entreprise vers la prise en compte des coûts sociaux et écologiques que son activité (et la rémunération des détenteurs du capital financier) entraînent. On voit ici tout le potentiel de changement porté par les SI, comme on avait pu voir aussi, dans ce texte et dans les deux textes précédents, leur potentiel de contrainte et de limitation de la démocratie.

Au-delà de la question du statut du travail dans les SI comptables, Carlo Vercellone, dans son article « Les plateformes de la gratuité marchande et la controverse autour du Free Digital Labor : une nouvelle forme d'exploitation ? », interroge le contenu même du travail tel que l'on peut le comprendre dans le modèle économique des grandes plateformes. En effet, les deux plus importantes firmes de ce secteur oligopolistique de la « gratuité marchande », Alphabet (Google) et Facebook, sont parmi les toutes premières capitalisations boursières, mais ne mobilisent pourtant qu'un nombre insignifiant de salariés. Leur profit sont en fait réalisés par la vente de la publicité en ligne, et la collecte et la marchandisation des données des usagers. Ces derniers sont donc tout à la fois matière première, produit, et producteurs de ces plateformes, et sont ainsi partie prenante de ce qui est nommé Free Digital Labor, un travail gratuit, et (considéré comme) libre. Nouvel objet pour l'analyse économique, le Free Digital Labor est l'objet de controverses chez les économistes. Le texte de Carlo Vercellone montre que loin d'incarner une utopique « fin du travail », le Free Digital Labor inaugure une ère de confusions multiples, notamment entre temps de travail et temps libre, entre activité professionnelle et interactions sociales. L'auteur montre que le Free Digital Labor est cohérent avec le concept de travail tel que Marx l'a développé : il est en effet procès de travail (travail concret, au sens anthropologique), et aussi procès de valorisation (travail abstrait) par lequel l'entreprise organise le procès de travail en vue de réaliser des profits.

Vers la conception de systèmes d'information soutenant la démocratie dans les organisations

En conclusion, nous voudrions souligner que, selon nous, le premier mérite de l'ensemble de ces textes est d'avoir exploré un thème peu analysé : celui des rapports entre systèmes d'information des organisations et démocratie dans les organisations (voire même au-delà de celles-ci, dans le cas du

dernier texte en particulier). Ce faisant, les autrices et auteurs de ces articles ont produit un ensemble d'analyses éclairant les restrictions et obstacles que les systèmes d'information et, plus largement, la technologie numérique, font peser sur la démocratie des organisations. Mais ils ont aussi donné des pistes pour amender ou réformer ces systèmes, afin d'en faire les supports du développement de cette démocratie. C'est dans cette perspective constructive que plusieurs des autrices et auteurs de ce numéro ont annoncé vouloir poursuivre leurs travaux.